

Publication de la convocation et rappel des modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires

L'Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire se tiendra au siège de Medincell (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) le mercredi 30 septembre 2026 à 18h00, heure de Paris.

La convocation a été publiée au BALO :

<https://www.journal-officiel.gouv.fr/telechargements/BALO/pdf/2026/0826/202608262603475.pdf>

Les résolutions proposées au vote de l'Assemblée générale portent notamment sur :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice fiscal 2025-2026 et l'affectation du résultat ;
- L'élection d'une nouvelle administratrice indépendante, professionnelle aguerrie du domaine pharmaceutique : Mme Elisabeth Svanberg ;
- L'approbation des conventions réglementées existantes ;
- L'approbation des éléments de rémunération des dirigeants et notamment de l'enveloppe allouée à la rémunération du Conseil d'administration
- L'approbation des politiques de rémunération des dirigeants ;
- Les délégations accordées au Conseil d'administration pour procéder, le cas échéant, à des réductions ou augmentations de capital, à l'annulation d'actions, ou à l'émission de titres donnant accès au capital.

Tous les actionnaires de la société sont invités à venir participer à la réunion ou à la suivre en direct sur le site la société via le lien <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale-2026-enregistrement/>

Le système de vote à distance sécurisé via la plateforme Votaccess est ouvert jusqu'au 29 septembre 2026 à 15h00, heure de Paris.

Medincell tiendra une vidéoconférence le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 pour présenter les résolutions de l'Assemblée générale et répondre aux questions de ses actionnaires.

Lien de connexion : <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale-2026-reunion-preparatoire/>

Les actionnaires peuvent envoyer leurs questions dès maintenant à communication@medincell.com , ou en direct pendant la réunion.

Un transcript de la vidéoconférence sera disponible sur le site internet de Medincell après l'événement.

Modalités de participation à l'Assemblée générale

Medincell encourage vivement l'ensemble de ses actionnaires à exercer leurs droits de vote, soit par un vote à distance qui doit être exprimé avant l'Assemblée générale, soit pendant l'Assemblée générale pour les actionnaires présents physiquement.

Les actionnaires de Medincell qui souhaitent voter à distance peuvent le faire avant l'Assemblée générale selon les modalités suivantes :

- Le vote par internet sera disponible et doit être utilisé en priorité : la plateforme de vote sécurisée Votaccess est ouverte du mercredi 9 septembre 2026 à 12 heures au 29 septembre 2026 à 15 heures, heure de Paris. Les actionnaires pourront voter par Internet ou donner pouvoir jusqu'à la veille de l'Assemblée générale (soit le 29 septembre 2026) à 15 heures, heure de Paris.
- Les actionnaires pourront également voter par correspondance selon les modalités indiquées dans l'avis de réunion valant avis de convocation, paru au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires le 26 août 2026. La date limite de réception des formulaires est fixée au 25 septembre 2026.

Tous les actionnaires peuvent adresser leurs questions écrites, soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration au siège de la société (3 rue des Frères Lumière, 34830 Jacou) ou par courriel à l'adresse AG@medincell.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale (soit le 24 septembre 2026). Les questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

La société n'ayant pas la possibilité de contrôler l'identité des personnes assistant à distance à la réunion, seules les personnes présentes physiquement pourront poser des questions pendant l'Assemblée générale.

Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée générale

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée générale, a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n° 102 du 26 août 2026.

Les documents préparatoires et informations relatifs à cette Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires, et seront disponibles sur le site Internet : <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale/>

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée sur le site internet de la société : <https://www.medincell.com/fr/assemblee-generale/>

A propos de Medincell

Medincell est une société biopharmaceutique innovante en phase clinique et commerciale, qui développe et commercialise sous licence des traitements injectables à action prolongée dans de multiples domaines thérapeutiques. Ces traitements visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments et à réduire leur empreinte environnementale.

Ils combinent des principes actifs avec nos technologies propriétaires BEPO® / BEPO® Star, qui contrôlent la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt entièrement biorésorbable.

La rispéridone LAI est le premier traitement utilisant la technologie BEPO® à avoir été approuvé par la FDA, d'abord pour la schizophrénie en avril 2023, puis pour le trouble bipolaire I en octobre 2025. Il est commercialisé aux États-Unis par Teva sous le nom d'UZEDY® (la technologie BEPO® est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™).

Une demande d'autorisation de mise sur le marché pour l'Olanzapine LAI en traitement mensuel de la schizophrénie chez l'adulte a été soumise à la FDA américaine en décembre 2025 par le partenaire de Medincell, Teva. La FDA a accepté le dossier de demande de mise sur le marché le 20 février 2026. Une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe a également été acceptée par l'EMA en mai 2026.

Le pipeline de Medincell comprend de nombreux candidats médicaments innovants à différents stades de développement, de la formulation aux essais cliniques de phase 3. Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé dans le monde grâce à de nouvelles options de traitement.

Basée à Montpellier, Medincell emploie plus de 150 personnes représentant plus de 27 nationalités différentes.

medincell.com

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG
david.heuze@MedinCell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Grace Kim

Chief Strategy Officer, U.S. Finance
grace.kim@MedinCell.com / +1 (646) 991-4023

Nicolas Mérigeau

Media Relations
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France
Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94